

Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 Août 2020

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle des fêtes de Champeaux et la Chapelle Pommier (Mareuil-en-Périgord). Elle a débuté à 10h45 et s'est terminée à 11h30.

Etaient présents 10 personnes membres de l'association, 21 membres ayant donné pouvoir à des membres présents, ainsi que Gérard Combéalbert, 1^{er} adjoint aux finances de la Mairie de Mareuil-en-Périgord.

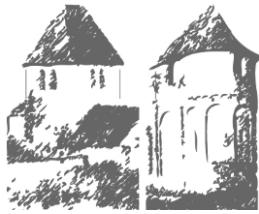
Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité du Président (communiqué préalablement aux membres de l'association)
- Rapport financier du trésorier (idem)
- Projets de l'association
- Propositions et questions des adhérents
- Fixation du montant de la cotisation 2021

Le Président, Philippe Hériard, après avoir déclaré l'Assemblée générale ouverte, rend hommage à Francis Gérard, qui nous a quittés cette année et lui dédie la restauration de la porte de la sacristie de l'église Saint Martin, qui va commencer dans les prochains mois.

Rapport moral et d'activité

Suite à la communication du rapport moral et d'activité par le Président, Monsieur Combéalbert insiste sur l'importance des moyens financiers mis à la disposition de la nouvelle commune de Mareuil-en-Périgord, en particulier pour la conservation et la restauration des églises de la commune : 1,5 millions d'euros sur 3 ans, dont 500 000 euros cette année. Les études d'architecte vont être engagés sur l'ensemble des églises ; les travaux prioritaires concernent les toitures et l'assainissement des murs. La mairie doit dans un premier temps choisir un architecte, après appel d'offre, ce qui sera fait ces prochains mois après rédaction du cahier des charges par l'Agence



Technique Départementale. Pour l'église Saint Martin, les travaux de couverture et d'assainissement ont déjà été effectués en presque totalité ; ce qui permet l'assèchement progressif de l'intérieur de l'église. Lorsque celui-ci sera achevé, la restauration du plafond en bois pourra débuter. Pour l'église Saint Fiacre, une étude d'architecte devrait donc être initiée en 2021, en même temps que la réalisation des petits travaux urgents listés par le rapport Duchêne.

Monsieur Combéalbert insiste sur l'importance de la conservation et de la restauration de ce patrimoine légué par les générations précédentes. Le trésorier rappelle que *« ces lieux méritent notre respect et notre entretien car ils ont servi pendant 800 ans et continuent à servir, même dans une moindre mesure, comme lieu de culte et parfois de refuge à toute une communauté. »*

Philippe Hériard fait enfin part du souhait du Maire Délégué de Champeaux et la Chapelle Pommier, Max Raymondaud, d'entamer dès que possible les travaux de restauration de la porte extérieure de la sacristie de Saint Martin et du plafond de cette même pièce, opérations auxquelles l'association (qui compte aujourd'hui 130 membres) se dit prête à participer.

Autres échanges :

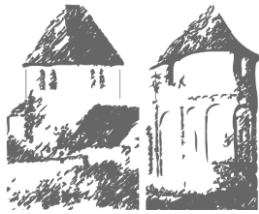
Madame Grémeret propose ses services pour le transport de la porte de la sacristie de Saint Martin une fois la restauration terminée.

Pour l'église Saint Fiacre, on pose la question de la restauration du tableau représentant Saint Fiacre : faut-il déposer ce tableau maintenant et le mettre à l'abri ? Ce sujet doit être discuté avec Madame Byer-Bayle lors de son passage à Saint Martin pour le démontage de la porte de la sacristie en vue de sa restauration. Ce point est l'occasion de rappeler que l'association souhaite être informée régulièrement par la mairie de ces décisions quant à nos églises ainsi que de tout évènement les concernant, l'échange d'informations étant d'intérêt commun.

Après ces échanges et lecture du rapport financier par Dominique Nasse, trésorier, le rapport moral et d'activité ainsi que le rapport financier, sont adoptés à l'unanimité.

Cotisation 2021

A l'unanimité, le montant de la cotisation est maintenu à 10 euros.



Les Amis de Champeaux et la Chapelle Pommier

Procès-verbal AG 12 août 2020

Avant de conclure l'Assemblée générale 2020, Le Président remercie Monsieur Combéalbert de sa présence et de ses interventions, signe de l'intérêt que porte la municipalité à notre association.

Procès-verbal rédigé à Champeaux et la Chapelle Pommier, commune de Mareuil en Périgord, le 17 août 2020.

Philippe Hériard

Président

Sylvie Hériard

Secrétaire

Suite à l'assemblée générale de 2020, le bureau de l'association s'est réuni le 12 août 2020 à 12h (présents : Philippe Hériard, Président ; Sylvie Hériard, secrétaire, Dominique Nasse, trésorier) et a décidé à l'unanimité de nommer Francis Gérard membre d'honneur de l'association Francis Gérard (+).